



Même si les obstacles physiques ont pu disparaître, la frontière française reste très hermétique jusqu'au 15 juin.

## Les frontaliers, oubliés du déconfinement

À l'heure du déconfinement, tous ne peuvent pas retrouver leurs proches. La cause ?

La frontière, a priori fermée jusqu'en juin.

● Clémentine LAURENT

**A**lors que depuis quelques jours familles et amis se retrouvent de part et d'autre de la frontière franco-belge, certains restent sur le carreau. La France gardant ses frontières closes jusqu'au 15 juin au



moins, à quelques exceptions près, il était impossible jusqu'à mardi de rendre visite à sa famille dans le pays voisin. Une situation qui passait mal pour certains frontaliers : « C'est pénible ! J'ai respecté le confinement et ma famille aussi, et il ne doit y avoir qu'une vingtaine de kilomètres entre nous. Je trouve que les gouvernements français et belge oublient le cas des frontaliers », soupire Marc-

Antoine, Français résidant à Tournai. « Aujourd'hui en Belgique je peux revoir des amis, aller dans des magasins, les Belges et les Français peuvent revoir leur famille s'ils sont dans le même pays, mais pour les frontaliers ce n'est pas possible. C'est bête, surtout quand les deux pays ont à peu près le même plan de déconfinement. »

Le jeune homme n'a pu revoir sa famille qu'une fois depuis le 13 mars, mais dans des conditions très particulières : « Mon grand-père est tombé malade et on s'attendait au pire, j'ai donc pu aller à l'hôpital en France pour le voir. J'y ai vu ma

mère, ma tante, mon père et mon petit frère. Au final, mon grand-père a pu être soigné, mais je n'ai plus le droit d'aller le voir, ni ma famille. » Même s'il comprend les décisions des gouvernements français et belge, il aimerait qu'une solution soit trouvée : « Les pays devraient se mettre d'accord pour qu'on puisse aller voir notre famille de l'autre côté de la frontière. »

« Des formalités injustes »

De l'autre côté de la frontière, Isabelle, institutrice lilloise, connaît la même frustration : son compagnon, résidant à Pecq, n'a pas pu la rejoindre. « Il a la nationalité française, mais il travaille et réside en Belgique. On a l'impression que ce sont des formalités injustes. » Ensemble depuis trois ans, le couple n'a pas pu se revoir depuis le début du confinement, malgré l'emboîtie pulmonaire d'Isabelle. « C'est surtout mon compagnon qui l'a très mal vécu », précise-t-elle. « Quand j'étais hospitalisée, je n'étais pas vraiment consciente, mais lui avait une énorme frustration en sachant que j'étais entre la vie et la mort et qu'il était bloqué. » Mais elle aussi comprend la situation : « Je ne veux pas "incriminer" les frontières. Mon compagnon n'a pas essayé de venir, car il n'y avait pas de visites possibles à l'hôpital. Et puis il n'avait aucun document pour prouver qu'il allait voir une personne vulnérable. On avait aussi entendu que la police belge faisait beaucoup de zèle, qu'on mettait une amende à ceux qui s'approchaient de la frontière. Ça ne servait à rien qu'il prenne des risques. »

« Ma mère me dit que je devrais venir la voir en faisant une fausse attestation de travail. »

La tentation d'enfreindre les règles

De retour chez elle, il est d'autant plus déconseillé pour Isabelle de recevoir des visites étant donné son état de santé. Mais avant de tomber malade, la tentation d'enfreindre le confinement pour revoir son compagnon était forte : « On avait eu l'idée qu'il aille à vélo jusqu'à la frontière puis se mette à l'arrière d'une voiture française ! Si je n'avais pas été malade, on l'aurait peut-être fait. »

La famille de Marc-Antoine est du même avis. « Ma mère n'arrête pas de me dire que je devrais venir la voir en faisant une fausse attestation de travail », témoigne-t-il, « mais je lui répète que c'est important de rester confinés ».

Précisons que le site de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai signale qu'il est désormais possible de traverser la frontière pour retrouver sa famille en étant muni d'une attestation de déplacement international. Toutefois, cette mesure ne concerne pas les couples non mariés ou non pacésés (plus de détails sur <https://eurometropolis.eu/fr/blog/2020/05/11/1046/>).

Et donc pour Isabelle, un seul espoir : que la France ouvre vraiment ses frontières. ■